



Carmignac lance son troisième Fonds à échéance

Carmignac Credit 2029

Publié


14 Novembre 2023

Longueur

🕒 5 minute(s) de lecture

Trois ans après la création de notre premier Fonds obligataire à échéance, nous lançons aujourd’hui Carmignac Credit 2029 pour permettre aux investisseurs de bénéficier de rendements attractifs au sein des marchés du crédit.

Une conjoncture favorable





Après une année particulièrement tumultueuse pour les marchés obligataires et plus d'une décennie marquée par des taux d'intérêt très faibles voire négatifs, l'horizon s'est éclairci pour la classe d'actifs. La remontée des taux, amorcée par des politiques monétaires restrictives en réponse à l'inflation galopante, **offre aujourd'hui aux investisseurs des rendements plus attrayants.**

Alors que le contexte de marché reste incertain, opter pour **une stratégie de portage** peut être une option adaptée, alliant visibilité, diversification et sélectivité.

Points clés de Carmignac Credit 2029

Carmignac Credit 2029 met en œuvre une stratégie de portage sur les marchés du crédit à travers le monde. Grâce à **une sélection rigoureuse des émetteurs, un objectif de performance cible et une date d'échéance préétablie¹**, Carmignac Credit 2029 offre aux investisseurs de la visibilité sur leur placement et une diversification des risques auxquels ils s'exposent.



Un univers d'investissement vaste

Carmignac Credit 2029 peut investir au sein des marchés développés et des marchés émergents, dans des titres présentant divers profils rendement/risque, pour construire un portefeuille de notation moyenne « investment grade »² diversifié et sélectif.

Un objectif de performance cible

Le Fonds cherche à offrir une performance annualisée, nette de frais de gestion, supérieure à 4,22% pour les parts A EUR Acc et A EUR Ydis constatée entre sa date de création, le 20 octobre 2023, et sa date d'échéance, le 28 février 2029¹.

Des risques décroissants au fil du temps

En plus de la couverture systématique du risque de change et de la diversification du portefeuille, la nature même du Fonds permet d'anticiper une diminution des risques de taux d'intérêt et de crédit au fur et à mesure que la date d'échéance se rapproche.

L'objectif du Fonds ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds, la performance n'est pas garantie.

Une expertise solide sur les marchés du crédit

Le Fonds bénéficie de l'expertise éprouvée de son équipe de gestion, déjà aux commandes de deux fonds à échéance lancés respectivement en 2020 et 2022, mais aussi de notre stratégie crédit flexible Carmignac Portfolio Credit, lancée en juillet 2017. **Nos experts ont démontré leur capacité à créer de la valeur dans différentes configurations de marché.**



Classement « Gold » par Citywire

Carmignac est classé « Gold » dans la catégorie « Bonds – Euro Corporates » par Citywire pour sa performance ajustée du risque sur l'ensemble de la catégorie, sur la période 30/06/2016 – 30/06/2023³.



10,2 milliards d'euros

d'actifs de crédit sous gestion chez Carmignac⁴.

Une expertise retranscrite dans une stratégie flexible

Carmignac Portfolio Credit se positionne dans le 1^{er} percentile de sa catégorie Morningstar pour sa performance depuis son lancement⁵.

Vous souhaitez en savoir plus sur Carmignac Credit 2029 ?



¹Veillez consulter le prospectus du Fonds pour plus d'informations concernant l'objectif de gestion. Il ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds, la performance n'est pas garantie. Le Fonds présente un risque de perte en capital.

²La notation moyenne du portefeuille est supérieure ou égale à BBB- ou équivalent (notation dite « investment grade »). La notation investment grade indique une bonne qualité des émetteurs détenus en portefeuille.

³Source et Copyright : Citywire. Citywire Fund Manager Ratings et Citywire Rankings appartiennent à Citywire Financial Publishers Ltd (« Citywire ») et à © Citywire 2023. Tous droits réservés.

⁴Inclus les titres de taux hors titres souverains, sur l'ensemble des portefeuilles de Carmignac, au 29/09/2023.

⁵Carmignac Portfolio Credit est un compartiment de la SICAV luxembourgeoise Carmignac Portfolio géré par Pierre Verlé et Alexandre Deneuille, membres de l'équipe crédit chez Carmignac et co-gérants du Fonds Carmignac Credit 2029 aux côtés de Florian Viros. Source: Carmignac, Morningstar, 29/09/2023. Catégorie Morningstar: EUR Flexible Bond. Pour la part A EUR Acc. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). La référence à un classement ou à un prix ne préjuge pas des classements ou des prix futurs de ces OPC ou de la société de gestion. Morningstar Rating™ : © 2023 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations du présent document : -appartiennent à Morningstar et / ou ses fournisseurs de contenu ; ne peuvent être reproduites ou diffusées ; ne sont assorties d'aucune garantie de fiabilité, d'exhaustivité ou de pertinence. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des préjudices ou des pertes découlant de l'utilisation desdites informations.

Carmignac Credit 2029 A EUR Acc

ISIN: FR001400KAV4

Durée minimum de placement recommandée



Principaux risques du Fonds

CRÉDIT : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements.

TAUX D'INTÉRÊT : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt.

LIQUIDITÉ : Les dérèglements de marché ponctuels peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le Fonds sera amené à liquider, initier ou modifier ses positions.

GESTION DISCRÉTIONNAIRE : L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres sélectionnés.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

Carmignac Credit 2027 A EUR Acc

ISIN: FR001400KAV4

ISIN: FR00140081Y1

Durée minimum de placement recommandée



Principaux risques du Fonds

CRÉDIT: Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements.

TAUX D'INTÉRÊT: Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt.

LIQUIDITÉ : Les dérèglements de marché ponctuels peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le Fonds sera amené à liquider, initier ou modifier ses positions.

GESTION DISCRÉTIONNAIRE: L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres sélectionnés.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

Carmignac Credit 2025 A EUR Acc

ISIN: FR0013515970

Durée minimum de placement recommandée



Principaux risques du Fonds

CRÉDIT: Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements.

TAUX D'INTÉRÊT: Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt.

LIQUIDITÉ : Les dérèglements de marché ponctuels peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le Fonds sera amené à liquider, initier ou modifier ses positions.

GESTION DISCRÉTIONNAIRE: L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres sélectionnés.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

Carmignac Portfolio Credit A EUR Acc

ISIN: LU1623762843

Risque plus faible Risque plus élevé

Durée minimum de placement recommandée



Principaux risques du Fonds

CRÉDIT: Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements.

TAUX D'INTÉRÊT: Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt.

LIQUIDITÉ: Les dérèglements de marché ponctuels peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le Fonds sera amené à liquider, initier ou modifier ses positions.

GESTION DISCRÉTIONNAIRE: L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres sélectionnés.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

Pour consulter la liste exhaustive des risques, veuillez-vous référer au prospectus des Fonds.



COMMUNICATION PUBLICITAIRE. Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement.

Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) 2019/2088 est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables, ou « Article 6 » qui n'ont pas nécessairement d'objectif de durabilité. Pour plus d'informations, visitez : <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj?locale=fr>. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus. Carmignac Credit 2029 est un fonds commun de placement de droit français conforme à la Directive OPCVM. L'accès au Fonds peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA. Le Fonds présente un risque de perte en capital. Les risques, les frais courants et les autres frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et rapports annuels du Fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur simple demande auprès de la Société de Gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription.

• En Belgique, Informations légales importantes : ce document n'a pas été soumis à la validation de la FSMA. Il est destiné aux professionnels uniquement. Ce document constitue une communication marketing publiée par Carmignac Gestion S.A., société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en France, et sa filiale luxembourgeoise, Carmignac Gestion Luxembourg, S.A., société de gestion de fonds d'investissement agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). « Carmignac » est une marque déposée. « Investing in your interest » est un slogan associé à la marque Carmignac. Ce document ne constitue pas un conseil en vue d'un quelconque investissement ou arbitrage de valeurs mobilières ou tout autre produit ou service de gestion ou d'investissement. L'information et opinions contenues dans ce document ne tiennent pas compte des circonstances individuelles spécifiques à chaque investisseur et ne peuvent, en aucun cas, être considérées comme un conseil juridique, fiscal ou conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être changées sans préavis. Le traitement fiscal dépend des circonstances individuelles de chaque investisseur et peut faire l'objet de changements dans le futur. Veuillez-vous référer à votre conseiller financier et fiscal pour vous assurer de l'adéquation des produits présentés par rapport à votre situation personnelle, votre profil de risque et vos objectifs d'investissement. Les rendements nets sont obtenus après déduction des frais et taxes applicables à un client de détail moyen ayant la qualité de personne physique résident belge. Toute décision d'investissement doit se faire après avoir pris connaissance des documents réglementaires en vigueur (et en particulier le prospectus et le KID du produit concerné). Afin de connaître les frais réels prélevés par chaque distributeur, veuillez-vous référer à sa propre grille tarifaire. Les Fonds présentent un risque de perte en capital. Tout renseignement contractuel relatif aux Fonds renseignés dans cette publication figure dans les prospectus de ces derniers. Les prospectus, les KID, les valeurs liquidatives, les derniers rapports (semi) annuels de gestion sont disponibles en français et en néerlandais gratuitement auprès de la société de gestion, tél +352 46 70 60 1 ou par consultation du site internet www.carmignac.be ou auprès de Caceis Belgium S.A. qui assure le service financier en Belgique à l'adresse suivante : avenue du port, 86c b320, B-1000 Bruxelles. Les KID doivent être fournis au souscripteur avant chaque souscription, il lui est recommandé de le lire avant chaque souscription. En cas de souscription dans un Fonds soumis à la Directive de la Fiscalité de l'Épargne, conformément à l'article 19bis du CIR92, au moment du rachat de ses actions, l'investisseur sera amené à supporter un précompte mobilier de 30% sur les revenus qui proviendront, sous forme d'intérêts, plus-values ou moins-values, du rendement d'actifs investis dans des créances. Les distributions sont, quant à elles, soumises au précompte de 30% sans distinction des revenus. Toute réclamation peut être transmise à l'attention du service de Conformité CARMIGNAC GESTION, 24 place Vendôme - 75001 Paris – France, ou à l'adresse complaints@carmignac.com ou auprès du service de plainte officiel en Belgique, sur le site www.ombudsfin.be. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur les liens suivants (paragraphe 6 : « Résumé des droits des investisseurs »)

- France : https://www.carmignac.fr/fr_FR/article-page/informations-reglementaires-3862;
- Luxembourg : https://www.carmignac.lu/fr_LU/article-page/informations-reglementaires-1758;
- Belgique : https://www.carmignac.be/fr_BE/article-page/informations-reglementaires-2244.